

UN MOT DU PRÉSIDENT

Les *Cahiers de propriété intellectuelle*, en diffusant certains textes dans le présent numéro de la revue, souhaitent rendre en quelque sorte un hommage particulier à la Commission du droit d'auteur et à feu Georges Koumantos, précédent président prestigieux de l'Association littéraire et artistique internationale (ALAI), éminent professeur et avocat auprès de la Cour suprême de la Grèce.

Ainsi, se tenait à Ottawa, le 2 décembre 2009, un colloque organisé par l'ALAI Canada sur les vingt ans de la Commission – la nouvelle – du droit d'auteur. La revue, avec le précieux soutien du vice-président et premier dirigeant de la Commission, Me Claude Majeau, et avec la collaboration de la présidente de l'ALAI Canada, professeure Ysolde Gendreau, a désiré souligner tout particulièrement cet événement par la publication en français de deux articles, en attendant la parution éventuelle d'un ou deux autres résultant de communications lors du colloque susmentionné.

Paraissent donc le texte remanié de l'allocution du professeur agrégé Jeremy de Beer de la section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa sur « La Commission du droit d'auteur du Canada : vingt années à « faire » l'histoire juridique », puis la communication de Me Mario Bouchard, avocat général de la Commission sur « Le régime canadien des titulaires de droits d'auteur introuvables ».

Les *Cahiers de propriété intellectuelle*, désirent remercier très chaleureusement Me Claude Majeau, fidèle ami de la revue, pour sa contribution exceptionnelle personnelle à la révision des textes et à la vérification de leur traduction et pour la contribution des services de traduction de la Commission.

Quelques années après le décès du professeur Georges Koumantos, ses collègues et ex-collègues grecs, juristes, universitaires et

praticiens, ont voulu lui rendre un vibrant hommage le 19 mai dernier à Athènes, alors fortement perturbée par de violentes manifestations. Grâce à la collaboration de notre collègue Victor Nabhan et l'autorisation de madame Dionysia Kallinikou, professeure et présidente du groupe grec de l'ALAI, au nom du comité organisateur grec de l'événement et de l'éditeur des futurs actes, et des auteurs concernés, nous avons pu avoir la permission de faire paraître en première en français deux apports, soit celui de André Lucas, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Nantes, entre autres activités, sur le « Droit international privé et droit d'auteur », domaine où le professeur Koumantos excellait, et celui de Frank Gotzen, professeur à la Faculté de droit des universités belges K.U.Brussel (HUB) et K.U.Leuven et directeur du Centre de Recherche en Propriété Intellectuelle (CIR) sur « Le droit moral des auteurs (théorie générale/attributs/l'avenir) – Quelques réflexions en mémoire de Georges Koumantos ».

Le professeur Georges Koumantos avait une affection toute particulière envers l'ALAI Canada et c'est avec un plaisir manifeste qu'il a su initier et appuyer, puis présider la tenue au Canada, à Québec en 1989, le premier congrès mondial de l'ALAI internationale hors de l'Europe, avant ceux de Montebello en 1997, de New York en 2001, puis plus tard les journées d'étude de Oaxaca, au Mexique. Un chaleureux remerciement et un excellent souvenir à Georges Koumantos.

Nous nous permettons de citer deux extraits de l'hommage rendu par Victor Nabhan, à titre de président de l'ALAI, lors de l'événement du 2 mai dernier : « Sous ce président-magicien se cachait aussi une personne aux grandes qualités humaines, au sourire irrésistible, et à la chaleur empreinte du soleil de la Méditerranée. Et comment oublier son sens de l'humour, dont il nous régalaient constamment. Dans les moments les plus tendus, il trouvait le mot pour rire et détendre l'atmosphère. La discussion pouvait ainsi se poursuivre, se déroulant dans une ambiance sereine... »... « De nos jours, où le droit d'auteur est battu en brèche, crucifié, vilipendé, traîné dans la boue, la voix de Georges nous manque. »

Ghislain Roussel
Président du conseil d'administration
Les Cahiers de propriété intellectuelle inc.
Montréal, le 5 août 2010